



Demission et toujours pas de salaire

Par **AIDEZ MOI_old**, le **22/05/2007** à **13:18**

bonjour j'ai démissionné de mon travail le 28 avril et à ce jour je n'ai toujours rien reçu ni salaire du mois d'avril ni solde de tout compte j'ai appelé il y a 2 semaines et on m'a dit qu'il manquait la signature de qqun pour me l'envoyer je voudrais savoir si c'est légal et comment je dois faire pour accélérer le mouvement merci

Par **Christelle_old**, le **22/05/2007** à **17:46**

Bonjour, Que le solde tout compte mette un peu de temps ce n'est pas anormal. Mais il n'y a pas de raison que votre salaire d'avril mette autant de temps... Si rien ne bouge, vous pouvez envoyer une lettre de mise en demeure (en AR), en exigeant votre salaire.